

CONSEIL GENERAL

Commission : COGEST
Président : Daniel SCHMID
Rapporteur : Cédric ZÜRCHER

Rapport de la Cogest sur la nomination des réviseurs des comptes

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,
Chers Collègues,

Nous avons l'avantage de vous soumettre le rapport de la Cogest sur la nomination des réviseurs de comptes.

1 Situation

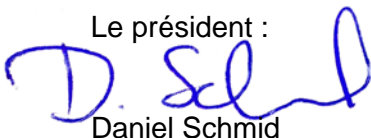
Depuis trois législatures la société Nofival procède à la révision des comptes de notre commune. Depuis sa création, la Cogest apprécie les rapports fouillés, les conseils avisés et les analyses effectués par Nofival SA.

2 Renouvellement du mandat

Par conséquent, la Cogest vous recommande à l'unanimité de reconduire la société Nofival pour une durée de 4 ans dans son mandat de réviseur des comptes de notre commune.

Collombey, le 27 novembre 2017

Le président :



Daniel Schmid

Le rapporteur :



Cédric Zürcher